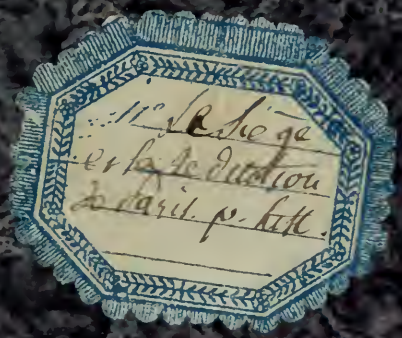
Mr. Le Sage
et la 2e Edition
de Paris p. Litt.

a 6703704
Théâtre II 294

LE SIÉGE

ET

LA RÉDUCTION DE PARIS,

OU

LE RETOUR DE LA FRANCE

A SON ROI,

PIÈCE HISTORIQUE EN TROIS ACTES ET EN PROSE.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lesigeetlard00pari

LE SIÉGE
ET
LA RÉDUCTION DE PARIS,
OU
LE RETOUR DE LA FRANCE
A SON ROI,

PIÈCE HISTORIQUE EN TROIS ACTES ET EN PROSE.

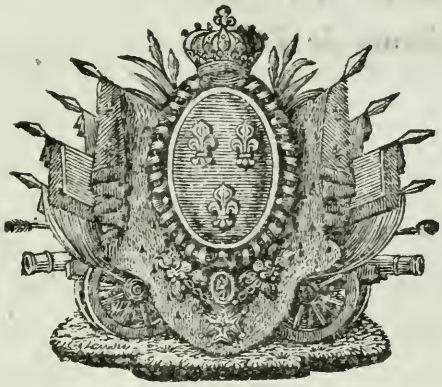

A PARIS,

Chez MM. { PATRIS, imp.-lib., rue de la Colombe, en la Cité, n° 4;
DELAUNAY, libraire, Palais-Royal, galeries de bois;
CHAUMEROT jeune, *idem;*
TARDIEU-DENESLE, libraire, quai des Augustins, n° 37.

1814.

PERSONNAGES.

HENRI IV, Roi de France.
SULLY, } officiers du Roi.
LE DUC DE RETZ, }
MANSFELD, officier du duc de Mayenne.
LE COMTE DE BRISSAC, gouverneur de Paris.
L'HUILLIER, prévôt des marchands.
M. DE SAINT-QUENTIN, ancien officier royaliste.
MADAME DE SAINT-QUENTIN.
LUCILE, fille de M. de Saint-Quentin.
BRISSON, amant de Lucile.
DEUX PAYSANS.
Officiers, troupes du Roi.
Officiers, troupes de la Ligue.
Capitaines, habitants de Paris.

La scène est à Paris.

LE SIÉGE
ET LA RÉDUCTION DE PARIS,

OU

LE RETOUR DE LA FRANCE A SON ROI.

ACTE PREMIER.

Le théâtre représente un appartement de la maison de M. de Saint-Quentin.

SCÈNE I.

BRISSON, MADAME DE SAINT-QUENTIN, LUCILE.

BRISSON.

Le roi et son armée sont sous nos murs.

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Oh ciel! à quels malheurs la résistance de la Ligue à laquelle nous devons nous attendre, ne va-t-elle pas nous exposer!

LUCILE.

Combien de sang va encore couler?

BRISSON.

Rassurez-vous, mesdames; Henri qui, comme vous le savez, aime ses sujets, et est autant avare de leur sang que la Ligue en est prodigue, avant de se décider à donner à la place un assaut terrible et décisif qui coûte à son cœur, a fait proposer au duc de Mayenne, chef de cette faction rebelle à son légitime souverain, un accommodement qui doit fixer irrévocablement les droits des Bourbons à la couronne de France, rétablir l'ordre et la tranquillité par tout le royaume, ramener la paix, anéantir tous les partis, et ne faire des ligueurs et des royalistes qu'un seul et même corps de Français unis et attachés à leur roi.

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Oh! monsieur Brisson, puissiez-vous nous apporter une nouvelle certaine! mais tant de fois nous avons été dupes de notre crédulité, que ce n'est qu'avec peine qu'on ajoute foi aujourd'hui aux propos qui circulent.

BRISSON.

Vous pouvez compter sur la certitude de ces détails.

LUCILE.

De qui les tenez-vous?

BRISSON.

Du capitaine Grosier, qui cette nuit, chargé de la garde de la porte Saint-Honoré, a vu de dessus nos remparts les nombreux bataillons du roi enceindre notre ville, a lui-même ouvert cette porte aux envoyés de ce monarque qui s'y sont présentés avec les signes de paix, et a appris d'eux, en les conduisant au duc de Mayenne, ce que je viens de vous rapporter.

LUCILE.

A ce rapport du capitaine Grosier, dont l'attachement au parti du roi nous est connu, on peut ajouter foi.

BRISSON.

M. de Saint-Quentin, avec lequel j'étais sorti, présent à ce récit, avide de connaître le résultat de la conférence qui se tient au Louvre entre les envoyés du roi, le duc de Mayenne et son conseil assemblé, m'a quitté en me renvoyant vers vous pour vous porter cette nouvelle et vous assurer qu'il rentrerait aussitôt qu'il serait instruit de ce qui aurait été décidé.

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Si nous sommes assez heureux pour que le duc de Mayenne entre dans les vues pacifiques du bon Henri, oh! que notre sort serait bientôt changé! mais, je vous l'avoue, un funeste pressentiment m'empêche de me flatter de ce doux espoir.

LUCILE.

J'augure plus favorablement que vous de cette conférence. La triste situation de notre ville, les fatigues et l'épuisement de ses habitants, le refroidissement et le découragement qui règnent parmi un grand nombre de partisans de la Ligue, le désir de la paix et de la reconciliation qui se manifeste parmi les ligueurs comme parmi les royalistes, ne sont point inconnus au duc de Mayenne et à son conseil; et la crainte du mécontentement du peuple et de son soulèvement fera sur eux autant et peut-être plus d'effet que les promesses bienfaisantes ou les menaces terribles du roi.

BRISSON.

Oui, ma chère Lucile, comme vous j'espère qu'aujourd'hui nos maux vont finir, et que sous peu, uni à vous par les liens d'un hymen que nos cœurs se sont mutuellement promis et que nos parents ont depuis long-temps projeté, nous jouirons l'un et l'autre, au sein de la paix et de la tranquillité, du bonheur de cette union que le malheur des temps, l'infortune de mon père que son amour pour son roi a fait tomber sous le glaive assassin des barbares ligueurs, ont seuls retardée.

LUCILE.

L'amitié, monsieur Brisson, qui a toujours régné entre nos deux familles, l'attrait de vos vertus qui a captivé mon cœur et engagé mes parents à vous promettre ma main, l'espoir de couler des jours heureux avec vous, sous les yeux d'un père et d'une mère qui vous ont adopté pour leur enfant, et qui vous aiment l'un et l'autre autant que nous les chérissons, me font pareillement désirer ce moment fortuné.

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

M. de Saint-Quentin et moi, mes enfants; car, monsieur Brisson, nous vous regardons bien comme notre fils.....

BRISSON.

Vous m'en donnez assez de preuves par l'asile que je trouve dans votre maison depuis la mort de mon père, par l'amitié que vous me portez et par les soins que vous me prodiguez chaque jour.

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Nous vous avons donné notre parole qu'aussitôt que le roi Henri aurait, par l'assurance de ses droits à la couronne de France, fait cesser nos troubles, votre mariage mettrait le comble à notre joie. Si le duc de Mayenne aujourd'hui accepte les propositions que la magnanimité de son légitime souverain veut bien lui faire, dès ce jour même (et M. de Saint-Quentin, vous le savez, ne me démentira point) nous fixerons celui où nous nous acquitterons de notre promesse envers vous.

BRISSON.

Si mon attachement au parti du roi, mon amour pour ce bienfaisant monarque, ne me faisaient aussi ardemment désirer de connaître l'effet qu'ont produit sur le duc de Mayenne et son conseil les propositions d'Henri, l'espoir de posséder bientôt ma chère Lucile eût fait naître ce désir..... Dans l'impatience où je suis, permettez que je vous quitte un instant, pour aller m'informer de ce qui s'est passé, ou tâcher de rejoindre M. de Saint-Quentin qui, sans doute, en sera instruit. Mais le voici.

SCÈNE II.

LES MÊMES, M. DE SAINT-QUENTIN.

M. DE SAINT-QUENTIN.

M. Brisson vous a sans doute fait part de ce que nous avait dit le capitaine Grosier ?

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Oui ; et il nous tardait de vous voir rentrer, afin de connaître ce qui vient d'être décidé.

M. DE SAINT-QUENTIN.

Eh bien ! le duc de Mayenne et son indigne conseil n'ont pas voulu reconnaître les droits d'Henri ; ils se sont refusés à tout accommodement, et ont résolu de soutenir le siége de Paris jusqu'à la dernière extrémité, et de forcer tous les habitants à s'ensevelir sous les ruines de cette ville, s'ils ne pouvaient en défendre l'entrée au roi.

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Les monstres !..... ils ne sont donc ni pères, ni époux ! ils n'ont donc ni parents, ni amis !

BRISSON.

Les cruels ! quand ils en auraient, connaissent-ils les sentiments de la nature et de l'humanité ? Pour se maintenir dans leur tyrannique empire, que n'ont-ils pas fait !... Que ne doit-on pas attendre d'eux !

LUCILE.

Oh ! ma mère ! vous aviez bien raison de ne pas vous livrer au prestige d'une félicité prochaine dont il n'y a qu'un instant nous vous présentions l'image !

M. DE SAINT-QUENTIN.

Tout ce qui tient à cette horrible Ligue applaudit à l'audace de son chef, et voit avec satisfaction la résistance qu'il se propose d'opposer aux tentatives du roi. Les agents de cette faction, pour animer le courage de leurs partisans, déconcerter et intimider les royalistes, se répandent dans tous les quartiers et travaillent à y séduire le peuple en exagérant leurs forces et rabaissant celle du roi, en annonçant de prochains renforts qu'ils savent bien n'exister que dans leurs trompeuses promesses, en assurant que la place, qui manque de vivres, d'armes, de munitions, est suffisamment approvisionnée de tout ce qui est nécessaire à sa défense ; en publiant l'ordre terrible d'arrêter, d'incarcérer tous ceux reconnus attachés à la cause du roi, et d'immoler sur-le-champ à la ven-

geance publique quiconque parlerait de se rendre. Voilà les tristes nouvelles que j'ai recueillies. O ma patrie! ô mon roi! n'ai-je donc si long-temps vécu que pour être témoin de tant d'horreurs!

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Quelle affreuse perspective!

LUCILE.

Qu'allons-nous devenir!

BRISSON.

Le mal n'est peut-être pas sans remède; ne nous livrons pas d'avance au désespoir. Si, dans Paris, la Ligue a des partisans intéressés à seconder les projets du duc de Mayenne, le roi n'y a-t-il pas aussi de fidèles sujets prêts à s'opposer à l'exécution des ordres cruels et arbitraires de ce rebelle, à livrer la place, et à en ouvrir les portes à son légitime souverain, afin d'empêcher l'effusion du sang, le pillage, les désordres, suites inévitables d'une résistance?

M. DE SAINT-QUEETIN.

Sans doute, dans Paris le roi peut compter plus d'habitants qui lui sont dévoués, que la Ligue n'en voit d'attachés à sa faction; mais le tyran qui y domine y fait agir au gré de ses caprices, par son autorité et sa surveillance active, et les ligueurs qui lui sont affidés, et les royalistes qui, proscrits, isolés, sans chefs, sans appui, sans point de ralliement, ne peuvent se montrer à découvert.

BRISSON.

Quoi! dans cette circonstance, les royalistes n'ont pas un chef connu?

M. DE SAINT-QUENTIN.

Je n'en ai pas encore entendu parler; seulement on débite que M. de Brissac, gouverneur de la place, est sorti la nuit dernière pour une entrevue avec le roi; mais rien de certain sur cela.

BRISSON.

Le roi dans M. de Brissac peut-être a-t-il mis sa confiance; si cela était, tous tant que nous sommes de fidèles sujets dévoués à notre légitime souverain, nous trouverions dans ce brave guerrier un guide sûr pour nous conduire par le chemin de l'honneur et de la gloire.

M. DE SAINT-QUENTIN.

Je le souhaite de tout mon cœur; et s'il en était ainsi, malgré mon âge et la faiblesse de mes forces, je ne serais pas le dernier à me ranger sous ses ordres et à donner des preuves de mon attachement à mon roi.

BRISSON.

A vos côtés vous me verriez attaché, suivre votre exemple, et partager vos nobles efforts.

M. DE SAINT-QUENTIN.

Je n'en doute nullement, mon cher Brisson.

SCÈNE III.

Les mêmes, UN DOMESTIQUE.

UN DOMESTIQUE.

M. le comte de Brissac.

M. DE SAINT-QUENTIN.

Faites entrer. . . . . Vient-il répondre à nos désirs?

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Il a sans doute des choses importantes à vous communiquer, et notre présence pourrait le gêner; nous vous laissons. (*Madame de Saint-Quentin et Lucile sortent.*)

BRISSON.

Je me retire pareillement.

M. DE SAINT-QUENTIN.

Non, monsieur Brisson, restez.

SCÈNE IV.

M. DE SAINT-QUENTIN, BRISSON, LE COMTE DE BRISSAC.

LE COMTE DE BRISSAC.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, ce qui se passe dans ce moment?

M. DE SAINT-QUENTIN.

Je n'en suis que trop instruit. M. Brisson et moi, tout à l'heure, nous déplorions le sort des habitants de cette capitale attachés à leur souverain, forcés aujourd'hui à tourner leurs armes contre lui; nous faisions des vœux pour qu'il se présentât un chef qui pût les rallier sous la bannière royale.

LE COMTE DE BRISSAC.

Vous serez satisfait. Honoré de la confiance du roi, je lui ai promis de tout entreprendre, de tout hasarder pour déjouer les complots de ses ennemis et lui ouvrir les portes d'une ville qui lui est chère. Pour réussir dans ce projet, comme j'ai besoin de l'appui

des habitants les plus zélés pour leur roi, et qu'il faut toute la prudence que commandent les circonstances, comptant sur vos intentions, j'ai, sans que le temps m'ait permis de vous consulter, choisi votre maison, située dans un quartier retiré, et moins exposée que toute autre à être épiée, pour y réunir à l'instant le prévôt des marchands l'Huillier et les capitaines Langlois, Neret, Grosier et Vigni, tous gens sûrs, afin de me concerter avec eux et vous sur l'exécution de cette noble entreprise.

M. DE SAINT-QUENTIN.

Vous ne pouviez me faire un plus grand plaisir. Non seulement ma maison, mon bien, mais encore mon sang, ma vie même, sont à votre disposition, s'ils peuvent être utiles à mon roi.

LE COMTE DE BRISSAC.

Que tous les Français, monsieur de Saint-Quentin, ne vous ressemblent-ils !

M. DE SAINT-QUENTIN.

La souveraineté n'aurait jamais été usurpée par un rebelle, et notre roi n'aurait pas eu la douleur de se séparer de son peuple.

LE COMTE DE BRISSAC.

Voici ces Messieurs que j'ai invités à se rassembler ici. (*Il va les recevoir.*)

SCÈNE V.

LES MÊMES, L'HUILLIER, LANGLOIS, NERET, GROSIER, VIGNI.

LE COMTE DE BRISSAC (*au milieu de tous rangés en demi-cercle sur le devant du théâtre, ayant à sa droite M. de Saint-Quentin, et à sa gauche l'Huillier*).

Messieurs, vous connaissez tous les maux que la Ligue cause à la France depuis tant d'années : la guerre civile, le meurtre, les atrocités, l'incendie, le pillage, la dévastation partout offrent des plaies sanglantes; il n'existe pas un seul endroit où les familles n'ayent à pleurer ou un père, ou un enfant, ou un proscrit; l'agriculture, le commerce, l'industrie et les arts, sont dans la désolation; vous savez quel joug de fer fait supporter aux Français le fier et ambitieux duc de Mayenne, chef de cette faction, pour se maintenir dans l'autorité souveraine qu'il a usurpée : tout Français est forcé d'être son soldat; de nombreuses armées de pères de famille, soutiens de leur maison, de jeunes gens hors d'état de supporter les fatigues de la guerre, sont levées chaque jour par ses ordres aux dépens de la génération future; la vie des hommes, si précieuse, n'est d'aucun prix à ses yeux; les flots de sang ne lui coûtent rien à faire verser; une foule d'impôts inconnus jadis,

nous accablent et nous ruinent; nos antiques et sages lois sont renversées et remplacées par de nouvelles, qu'il change au gré de ses caprices; quiconque refuse d'obéir à ses ordres ou à ceux de ses agents, est proscrit; pas un Français qui ne tremble sous ce barbare despote. Vous n'ignorez pas non plus de quelle manière il trompe le peuple et abuse de sa crédulité : toutes les défaites qu'il éprouve sont tenues secrètes, ou souvent même son imposture les change en victoires; de brillantes promesses, qui rarement se réalisent, sont faites à ses soldats pour les attacher à son parti; Henri, ce roi si bon, si chéri de son peuple, si sensible à ses malheurs, est par lui et ses affidés peint sous les couleurs les plus noires; l'argent même est répandu parmi les malheureux pour faire décrier ce monarque bienfaisant, ériger en vertus les crimes de l'usurpateur, et vanter son tyrannique gouvernement. Pour mettre fin à ces désordres et rabattre l'orgueil et l'ambition du duc de Mayenne, le roi est à nos portes; l'attaque de notre ville, qu'il a différée jusqu'à ce jour, et qu'il voulait éviter par un accommodement proposé et rejeté, va bientôt commencer; notre malheureuse cité, enchaînée par un blocus qui depuis long-temps lui fait éprouver toutes les horreurs de la famine, ne tardera pas à devenir le théâtre du meurtre, du carnage, de la destruction et du pillage. Mes amis, vous le voyez, le duc de Mayenne veut astucieusement nous entraîner dans le précipice, tandis que le roi Henri veut nous sauver. Le moment est enfin arrivé de montrer de l'énergie et du courage. Sortons donc d'un indigne esclavage, anéantissons l'infâme Ligue et son audacieux chef, soyons Français, retournons à notre légitime souverain, ouvrons-lui nos portes, plaçons-nous sous ses drapeaux; notre exemple sera suivi par toute la France, qui a les yeux fixés sur la conduite de la capitale, et nous aurons la gloire et la satisfaction d'avoir contribué au salut de la patrie et au rétablissement des Bourbons sur le trône de leurs ancêtres.

L'HUILLIER.

Il n'est aucun de nous qui ne partage vos nobles sentiments.

M. DE SAINT-QUENTIN.

Il est peu de Français, du parti même de la Ligue, qui, s'ils connaissaient le cœur d'Henri pour son peuple, ne voulussent se dévouer à lui.

LE COMTE DE BRISSAC.

Unissons-nous donc pour sa cause par un serment solennel; jurons sur notre vie et notre honneur (*il tire son épée qu'il tient étendue, tous les autres tirent aussi la leur et la croisent sur la sienne*) que nous ne reconnaissons pour notre roi et légitime souverain que Henri de Bourbon; que nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour lui livrer sa ville de Paris; que nous défendrons

sa personne et ses droits jusqu'à la mort, et que nous ne suivrons d'autres ordres que les siens.

TOUS ENSEMBLE.

Nous le jurons. (*Ils remettent leur épée.*)

LE COMTE DE BRISSAC.

Dieu, qui veilles au salut de la France, seconde nos vœux; sauve notre patrie, ramène dans nos murs un monarque chéri, et rends la paix, le repos et le bonheur à la France entière. Voici, messieurs, le plan d'exécution que j'ai projeté : ce soir à l'Hôtel-de-Ville, en fixant, comme gouverneur de la place, les postes des capitaines, je donnerai le commandement de la porte Saint-Honoré à M. L'Huillier, celui de la porte Montmartre à M. Neret, celui de la porte Saint-Martin à M. Langlois, celui de la porte du Temple à M. Vigni, celui de la porte Saint-Antoine à M. Grosier; je tiendrai moi-même celui de la porte Saint-Denis, afin d'être au milieu de vous et à portée de vous donner secours au besoin; MM. de Saint-Quentin et Brisson garderont l'Hôtel-de-Ville; je ferai placer à tous ces postes, tous hommes sur lesquels on peut compter; je vous engage à y rallier, chacun de votre côté, tous les royalistes que vous pouvez connaître. Le mot de ralliement sera *Vive France!* Pendant que le roi fera donner une fausse attaque de l'autre côté de la ville, où j'aurai soin d'envoyer tous les ligueurs, il se rendra à la porte Saint-Denis, où je le recevrai; et alors le drapeau blanc qui flottera et une décharge d'artillerie vous indiqueront son entrée. Aussitôt chacun de vous ouvrira la porte qui lui est confiée, aux différents corps de son armée qui se présenteront. Quelqu'un de vous aurait-il des observations à faire? Qu'il parle, je l'écouterai avec plaisir; nous sommes réunis ici pour nous concerter et nous entendre ensemble.

L'HUILLIER.

Conçue et dirigée par vous, Monsieur, l'entreprise ne peut manquer de réussir; pour la seconder, nous ferons tous nos efforts, et nous nous conformerons à vos ordres : notre serment vous en est un sûr garant.

LE COMTE DE BRISSAC.

Je vais faire part de suite au roi de votre dévouement à son service, prendre ses ordres pour l'heure à laquelle il voudra agir, et je vous en instruirai. Aussitôt que le tocsin que doit faire sonner le conseil de la Ligue pour appeler les habitants à la défense de la ville, aura donné le signal du rassemblement, vous vous rendrez à l'Hôtel-de-Ville, où je vous distribuerai les postes dont nous sommes convenus. En attendant, parcourez vos quartiers, préparez avec prudence les royalistes au coup terrible qui va être porté à la Ligue. (*L'Huillier, Langlois, Neret, Vigni, Grosier, sortent.*)

SCÈNE VI.

LE COMTE DE BRISSAC, M. DE SAINT-QUENTIN, BRISSON.

LE COMTE DE BRISSAC.

C'est sur vous, monsieur Brisson, que j'ai jeté les yeux pour porter au roi notre décision et me rapporter promptement ses ordres.

BRISSON.

Une telle mission, monsieur, me fait beaucoup d'honneur, et je ne négligerai rien pour m'en acquitter comme vous le désirez.

LE COMTE DE BRISSAC.

Dans un instant vous vous rendrez chez moi, et nous aviserons au moyen de tromper la surveillance des ligueurs pour votre sortie et votre rentrée. (*A M. de Saint-Quentin, en lui prenant la main :*) Je suis forcé de vous quitter; sous peu nous nous retrouverons à l'Hôtel-de-Ville. (*Il sort.*)

SCÈNE VII.

M. DE SAINT-QUENTIN, BRISSON, MADAME DE SAINT-QUENTIN, LUCILE.

M. DE SAINT-QUENTIN.

Vous avez là, mon ami, une mission bien glorieuse à remplir, et je vous en félicite de tout mon cœur; mais voici ces dames.

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Il y aurait de l'indiscrétion, sans doute, à chercher à pénétrer ce qui vient de se passer ici; mais y en a-t-il à vous demander seulement si nous pouvons nous livrer à l'espoir de voir bientôt un terme à nos malheurs?

M. DE SAINT-QUENTIN.

Je puis vous dire que tout n'est pas encore perdu, et que peut-être sous peu notre sort sera changé.

LUCILE.

Je lisais votre réponse sur la figure de M. Brisson.

BRISSON.

J'ai tout lieu, en effet, d'être satisfait; plus tard vous connaîtrez le sujet de ma satisfaction.

M. DE SAINT-QUENTIN.

Allons, monsieur Brisson, il faut partir.

LUCILE.

Quoi ! vous nous quittez ?

BRISSON.

Mon devoir et l'honneur l'exigent.

LUCILE.

Votre absence sera-t-elle longue ?

BRISSON.

Je l'ignore.... Adieu, Mesdames.

M. DE SAINT-QUENTIN (*à Brisson qui sort*).

Mon ami, surtout de la prudence et pas de témérité.

SCÈNE VIII.

M. DE SAINT-QUENTIN, MADAME DE SAINT-QUENTIN, LUCILE.

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Vous ne nous quitterez pas, vous, sans doute ?

M. DE SAINT-QUENTIN.

J'ai aussi un devoir à remplir qui va me séparer de vous.

LUCILE.

Quoi ! dans ce moment nous allons rester seules dans cette demeure isolée ?

M. DE SAINT-QUENTIN.

Si tout, comme je l'espère, se passe au gré de mes désirs, renfermées dans votre maison, vous n'y aurez rien à craindre, je vous le promets.

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Votre promesse, au moins, nous rassure.

M. DE SAINT-QUENTIN.

Moi ou M. Brisson, aussitôt que nous le pourrons, nous viendrons vous faire part de ce qui se sera passé.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, MANSFELD, SOLDATS DE LA LIGUE.

MANSFELD.

Monsieur de Saint-Quentin, il faut à l'instant me remettre vos armes et me suivre.

M. DE SAINT-QUENTIN.

De quelle part ?

MANSFELD.

Du duc de Mayenne et du conseil.

LUCILE.

Ciel ! désarmer et arrêter mon père !

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Quel crime mon époux a-t-il donc commis ?

MANSFELD.

Depuis long-temps il est connu pour un des plus zélés partisans d'Henri, et dans un moment où ce Béarnais est aux pieds de nos murs et voudrait tenter de se rendre maître de la ville, des mesures de sûreté exigent de s'assurer de la personne de tous ceux qui lui sont attachés.

M. DE SAINT-QUENTIN.

Si, aux yeux de votre rebelle duc de Mayenne et de votre infâme Ligue, c'est un crime de ne reconnaître pour légitime souverain que le roi Henri de Bourbon, je suis coupable ; et loin d'être assez lâche pour le dissimuler en votre présence et devant vos satellites, je l'avoue avec gloire.

MANSFELD.

Vous êtes un traître à la patrie.

M. DE SAINT-QUENTIN.

Un traître !... Il n'y a de traître à sa patrie et à son roi qu'un ligueur ; je ne le suis point, je suis royaliste !

MANSFELD.

C'en est assez ; votre épée....

M. DE SAINT-QUENTIN (*tirant son épée, s'éloigne de quelques pas de Mansfeld pour se mettre en défense*).

Vous ne l'aurez qu'avec ma vie.

MANSFELD.

Soldats, faites votre devoir. (*On entend le son du tocsin, le bruit éloigné des tambours qui battent la générale dans divers quartiers, et se rapprochent à fur et à mesure.*)

MADAME DE SAINT-QUENTIN (*allant au-devant des soldats qui se disposent à s'avancer sur M. de Saint-Quentin et les arrêtant*).

Cruels ! arrachez-moi donc aussi la vie !

LUCILE (*s'avançant avec sa mère à travers les soldats et cherchant à les arrêter*).

Monstres ! vous n'arriverez à mon père qu'après ma mort..... frappez.

MANSFELD.

Saisissez-vous de ces femmes aussi. (*Des soldats s'emparent d'elles et les chargent de fers, tandis que les autres vont sur M. de Saint-Quentin, qui se défend courageusement, mais qui, bientôt accablé sous le nombre, est désarmé et chargé aussi de fers. On les emmène.*)

FIN DE L'ACTE PREMIER.

ACTE SECOND.

(*Il est nuit; la lune dans son plein éclaire comme dans le jour le théâtre, qui représente le camp d'Henri IV. La tente du roi, plus grande que les autres et surmontée d'un drapeau blanc fleurdelisé, est sur le devant; dans le fond on aperçoit les murs de Paris flanqués de tours, au haut desquelles sont des sentinelles; au milieu est la porte Saint-Denis, sur laquelle on voit déployé le drapeau de la Ligue, de couleur rouge, sur lequel est empreinte une grande croix; des patrouilles vont et viènent autour des murs et traversent le camp.*)

SCÈNE I.

HENRI. (*Au lever de la toile il sort de sa tente, où on le voit encore occupé à écrire à la lueur d'une lampe; il s'avance sur le milieu du théâtre.*)

HENRI.

Tout dort, et la lune par sa course me fait connaître que le jour qui doit éclairer le destin de la France et le mien, est encore loin de paraître.... Oh! M. de Mayenne, que votre opiniâtreté, qui me force à une attaque que je voulais éviter, me cause de mal!.... J'ai été élevé au milieu des troubles et des désordres, j'ai supporté toutes les fatigues de la guerre; j'ai vu mes amis massacrés autour de moi, et mon prédécesseur périr sous le fer des assassins; moi-même je me suis plusieurs fois trouvé en danger de perdre la vie par la main de mes ennemis, et mon âme n'a jamais été autant attristée qu'elle l'est aujourd'hui, où il faut, pour défendre mes droits, rétablir l'ordre et assurer la paix dans mon royaume, que je fasse couler le sang de mes sujets. Parisiens, vous qui dans tous les temps avez donné des marques d'attachement à votre roi, vous que je porte tous dans mon cœur, et parmi lesquels s'il s'en trouve quelques-uns qui, séduits ou subjugués par la Ligue, s'élèvent contre moi, il en est tant qui me sont dévoués, que ne puis-je rendre à votre ville, que je regarde comme ma fille aînée, le repos et le calme après lesquels elle soupire, sans qu'il m'en coûte la perte d'un seul d'entre vous! Oh! quelle serait ma satisfaction!

SCÈNE II.

HENRI, LE DUC DE RETZ.

LE DUC DE RETZ.

Sire, je viens recevoir vos ordres pour les mettre à exécution avant l'aurore, si vous le jugez convenable.

HENRI.

Apprêtons-nous à combattre à la pointe du jour : M. de Mayenne nous y contraint. Il nous faut attaquer et emporter d'assaut cette ville où je désirais et où j'espérais entrer en pacificateur, et non en vainqueur.

LE DUC DE RETZ.

Votre armée, Sire, est toute disposée ; mais permettez-moi de vous observer que les quinze mille hommes que vous réunissez autour de vous, s'ils parviènent à entrer dans la place, vont avoir affaire à deux cent mille habitants qu'elle renferme.

HENRI.

Ventre saint-gris ! ai-je jamais compté le nombre des ennemis que j'ai eu à combattre ? Mais sur ces deux cent mille habitants, la moitié, composée de femmes, n'est-elle pas sans défense ?

LE DUC DE RETZ.

Oui, Sire.

HENRI.

Eh bien ! il n'en reste donc plus que cent mille. Sur ce nombre, que les enfants, les infirmes, les vieillards diminuent considérablement, croyez-vous qu'il n'y en ait pas la moitié qui soient de notre parti ?

LE DUC DE RETZ.

Si l'on juge, Sire, des sentiments des habitants de Paris par ceux des habitants de vos provinces que j'ai parcourues, certes vous en avez plus de la moitié qui se reconnaissent vos sujets, et vous appèlent à leur secours.

HENRI.

La loyauté et la fidélité de mes braves Parisiens me sont tellement connues, qu'au lieu de douter qu'il y en ait la moitié qui soit attachée à son roi, je serais étonné qu'il n'y en eût pas davantage. Mais, n'y en eût-il que la moitié, qui vous dira que le reste qui tient à la Ligue ou par faiblesse, ou par terreur, ou par l'astuce et les insidieuses promesses des chefs de cette faction, en voyant leur roi qui vient se présenter, non en conquérant pour les soumettre, mais en père qui leur apporte la paix et le soulagement à leurs maux, au lieu de porter leurs armes contre nous, ne

les uniront pas aux nôtres pour les tourner contre ceux qui les ont séduits et trompés ?

LE DUC DE RETZ.

Vous avez raison, Sire ; pardon de mes observations.

HENRI.

Je ne vous les pardonne pas, parce qu'elles ne m'ont point offensé ; au contraire, je vous en remercie (*en lui prenant la main*), parce qu'elles me prouvent votre intérêt à ma personne. Vous allez rassembler les chefs de l'armée et vous les amènerez ici, afin que je leur fasse connaitre mon plan d'attaque.

LE DUC DE RETZ.

Vos ordres, Sire, vont être exécutés.

HENRI (*allant auprès du duc de Retz qui se retire.*)

J'oubliais de vous demander si l'armée ne manifeste pas quelque mécontentement de ne point recevoir de paye depuis quelque temps.

LE DUC DE RETZ.

Tout le monde, Sire, est payé et content. M. de Sully hier a satisfait à tout.

HENRI.

Je l'ignorais encore. Faites dire à Sully que je veux lui parler à l'instant.

SCÈNE III.

HENRI *seul.*

HENRI.

Quel homme que ce Sully, ou plutôt quel ami ! Sachant la détresse dans laquelle je me trouvais, il aura fait le sacrifice de ses biens pour payer mes troupes.... Et c'est lui que l'on cherchait à perdre dans mon esprit !.... C'est lui que d'affreux libelles me peignaient comme un traitre à son roi ! C'est lui que, d'après de calomnieux rapports, j'avais moi-même la faiblesse de regarder comme mon ennemi ; que depuis quelque temps je voyais d'un mauvais œil ; que je me proposais d'éloigner d'auprès de moi !.... O Sully ! mon cher Sully ! que je suis fâché de t'avoir soupçonné coupable !.... Voilà comme les rois sont exposés à être trompés.

SCÈNE IV.

HENRI, SULLY.

SULLY.

Sire, on vient de me prévenir que vous désiriez me parler : je me rends à vos ordres.

HENRI.

J'ai appris, Monsieur, que mes troupes venaient d'être payées. Je voudrais savoir qui a fourni l'argent.

SULLY.

Sire, connaissant les besoins de votre armée, j'ai vendu mes bois ; et c'est le produit de cette vente qui a servi au payement.

HENRI.

Ainsi c'est à vous, monsieur de Sully, que je suis redevable de ce service : je vous en remercie. Je m'acquitterai de cette dette sous peu.

SULLY.

Je n'ai fait en cela, Sire, que ce que me commandaient le devoir, l'honneur et la reconnaissance.

HENRI.

Pourquoi ne pas ajouter l'amitié ?

SULLY.

J'eusse craint, Sire, de ne pas être cru.

HENRI.

Vous pensez donc, monsieur de Sully, que je ne vous regarde plus comme mon ami ?

SULLY.

A vous parler sans détour, Sire, je vois avec peine, depuis quelque temps, un refroidissement de votre part envers moi : j'ignore qui peut en être la cause. Mon cœur, j'en jure Dieu, n'a pas cessé un instant d'être toujours le même pour vous.

HENRI.

Eh bien ! je n'y peux plus tenir : il faut vous dévoiler mon âme.... Oui, vous, qui depuis si long-temps êtes un de mes plus dévoués sujets ; vous qui, dans les journées de Coutras, d'Arques et d'Ivri, avez partagé mes dangers ; vous, mon meilleur ami...., je vous ai soupçonné infidèle.

SULLY.

O mon roi ! comment avez-vous pu douter de la fidélité de Sully !

HENRI.

D'après de faux avis, de perfides écrits, et mille artifices dont on a usé pour vous brouiller avec moi.... Mais, Sully, ne pensons plus à tout cela; c'est moi qui ai eu des torts : j'en ai été assez puni par le chagrin que j'en ai ressenti.... Redevenons amis.

SULLY (*mettant un genou en terre*).

Sire, permettez qu'à vos pieds je vous en témoigne ma reconnaissance et ma joie.

HENRI (*le prenant par la main et le relevant*).

Relève-toi, mon cher Sully. On nous observe : on pourrait croire que tu m'as offensé, et que je te pardonne.... Continue à me servir et à m'aimer comme tu as toujours fait.

SCÈNE V.

HENRI, SULLY, BRISSON.

BRISSON.

Sire, je suis envoyé vers vous par le comte de Brissac, gouverneur de Paris, pour vous remettre cette lettre et recevoir votre réponse.

HENRI (*lit la lettre et la remet à Sully*).

Vois, mon cher Sully, si l'on peut être plus heureux que je le suis dans cette journée! Je retrouve un ami, et ma bonne ville de Paris m'ouvre ses portes, malgré la Ligue. (*A Brisson, pendant que Sully lit*). Cette ville doit être dans une bien triste situation?

BRISSON.

Il serait difficile, Sire, de vous la peindre. Les vivres y manquant depuis long-temps, ce n'est qu'au poids de l'or que l'on peut s'en procurer; on ne voit dans les rues et sur les places publiques, que des malheureux qui recherchent les plus vils aliments, qui se disputent la chair des animaux les plus immondes qu'ils dévorent sans horreur; on n'entend que des plaintes lugubres qui percent à travers les murailles. Les deux partis qui divisent les habitants, y entretiènent la guerre civile; toutes les maisons sont fermées; on ne sort qu'armé; on évite de se rencontrer, de se parler; il n'est pas de jour qui ne voye de rixes où le sang coule. Le duc de Mayenne, dont le nombre des partisans s'affaiblit chaque jour, et va grossir celui de vos sujets, pour conserver son autorité et maintenir la Ligue son unique soutien, y imprime une terreur qui abat les esprits, et retient à lui, malgré eux, un grand nombre de ceux qui lui restent, qui, en apparence vos ennemis, n'attendent néanmoins que votre présence pour rentrer sous vos lois.

HENRI.

Quelle satisfaction pour moi de me retrouver au milieu de mes chers Parisiens, de mettre un terme à leurs maux, et de leur procurer la paix et le repos ! — Comment avez-vous pu, Monsieur, franchir les portes et parvenir jusqu'ici ?

BRISSON.

Sous le travestissement d'un de ces villageois qui apportent des vivres, et qu'on laisse entrer et s'en retourner sans défiance, je suis sorti cette nuit par la porte Saint-Antoine, dont le commandement est confié au capitaine Grosier, un de vos dévoués sujets. Dans une des maisons du faubourg j'ai déposé mon accoutrement; et à l'aide du sauf-conduit que vous aviez accordé au comte de Brissac, et dont je suis porteur, j'ai traversé votre camp et je suis arrivé jusqu'à vous. Je me servirai des mêmes moyens pour mon retour.

HENRI.

Brave jeune homme, digne fils d'un père victime de son amour pour moi, je n'oublierai point le service que vous m'avez rendu aujourd'hui. — Êtes-vous marié ?

BRISSON.

Non, Sire; mais M. de Saint-Quentin, l'ami de mon père et qui m'en tient lieu aujourd'hui, m'a promis de m'unir à sa fille aussitôt que vous auriez ramené le calme dans nos murs.

HENRI.

C'est moi qui me charge aussi de la dot.

BRISSON.

Comment reconnaître, Sire, tant de bontés !

HENRI (*à Sully*).

Eh bien ! quelle heure indiquerons-nous au comte de Brissac ?

SULLY (*en remettant la lettre au roi*).

La plus prochaine, Sire, dans une pareille circonstance, est toujours la meilleure.

HENRI (*à Brisson*).

Le comte de Brissac est-il prêt ?

BRISSON.

Tous les postes sont disposés, Sire; il n'attend plus que vos ordres.

HENRI.

De suite nous allons nous mettre en marche. Je vais vous donner ma réponse. (*Il entre dans sa tente et écrit*).

SCÈNE VI.

HENRI, SULLY, BRISSON, LE DUC DE RETZ, OFFICIERS DE L'ARMÉE DU ROI.

SULLY (*allant au-devant du duc de Retz et des officiers*).

Le roi, Messieurs, est à vous à l'instant.

HENRI (*à Brisson, en lui remettant la lettre*).

Faites diligence : nous ne serons pas long-temps à nous revoir. (*Brisson sort.*)

LE DUC DE RETZ.

Vos officiers, Sire, viènent recevoir vos ordres.

HENRI.

Depuis que je vous ai vu, les choses sont bien changées. Dans peu nous serons maîtres de Paris : les portes vont nous être ouvertes.

LE DUC DE RETZ.

Sire, je vous en félicite.

HENRI.

Comme il s'agit de faire une fausse attaque du côté gauche de la ville pendant que l'on entrera sur le côté droit, voici ce que vous observerez : M. de Sancy se portera à la porte Saint-Bernard ; M. de Favas à la porte Saint-Marcel ; M. de Marsilli à la porte Saint-Jacques ; M. de Humières à la porte de Nesle. Un coup de canon tiré par chacun sera le signal qu'il est rendu à son poste ; aussitôt M. de Bellegrade se présentera à la porte de Saint-Antoine ; M. de Boutteville à la porte du Temple ; M. de Torigni à la porte Saint-Martin ; M. de Vitri à la porte Montmartre ; M. de Montmorenci à la porte Saint-Honoré ; moi, avec Sully et M. de Retz, à la porte Saint-Denis. A notre approche toutes ces portes nous seront ouvertes. Toutes les troupes du côté gauche attendront sans agir, à moins qu'elles n'y soient contraintes, que les portes de ce côté leur soient pareillement ouvertes. Lorsque je serai dans la ville, je ferai connaître à chacun de vous ce qu'il aura à faire. Surtout, Messieurs, qu'on épargne le sang ; qu'il n'y ait de violences commises que celles que la plus grande nécessité pourrait autoriser.

LE DUC DE RETZ.

Pour quelle heure, Sire ?

HENRI.

A l'instant, Messieurs, il faut partir. J'attends ici les troupes qui doivent marcher avec moi ; vous allez, monsieur de Retz, les amener. (*M. de Retz et les officiers sortent*).

SCÈNE VII.

HENRI, SULLY.

HENRI.

Pendant que je parcourrai les rues et les places pour m'y faire reconnaître, tu te rendras à l'Hôtel-de-Ville, où tu trouveras, comme tu le sais, M. de Saint-Quentin et le jeune Brisson, qui te remettront ce poste important. Je ne tarderai pas à venir t'y rejoindre.

SULLY.

Surtout, Sire, ne nous causez pas le chagrin de vous voir exposer vos jours.

HENRI.

Un père qui vient au milieu de sa famille a-t-il des dangers à courir?

SULLY.

Tous les habitants ne sont pas encore vos enfants.

HENRI.

Presque tous vont le devenir; et s'il en est un petit nombre d'entr'eux qui me désavouent, quelle crainte peuvent-ils inspirer?.... Ils auront assez à faire que de cacher leur confusion.

SCÈNE VIII.

HENRI, SULLY, DEUX PAYSANS AMENÉS PAR DES SOLDATS.

1er PAYSAN (*se jetant à genoux aux pieds du Roi*).

Sire, ayat pitié de nous!

2e PAYSAN (*se jetant aussi à genoux aux pieds du roi*).

Sire, miséricorde!

HENRI (*les faisant relever*).

Relevez-vous, mes bonnes gens, qu'avez-vous?

1er PAYSAN.

Sire, on dit qu'on va nous pendre, je n' sommes stapendant pas des coquins.

2e PAYSAN.

J'sommes de pouvres mais d'honnêtes pères de famille, qui, pour gagner noute vie, avions porté de la mangeaille dans s'te ville, v'la tout le mal que j'ons fait.

HENRI.

Rassurez-vous, je n'ai point donné cet ordre sévère; il ne vous sera rien fait. Vous pouvez retourner tranquillement dans votre village (*Il fait signe aux soldats qui les ont amenés de s'en aller*). Je suis bien fâché de la peine que l'on vous a causée, mais voilà (*en leur donnant à chacun une pièce de monnaie*), pour vous dédommager de votre peur.

1er PAYSAN.

Grand marci, Sire.

2e PAYSAN.

Oh que vous faites un bon roi !

HENRI.

Ah ça, dites-moi, sans détour et sans crainte, vous êtes, sans doute, tous les deux du parti de la Ligue?

1er PAYSAN.

Sire, j'vous le disons franchement, dans les villes, dans les marchés, dans les églises, dans les cabarets, dans les maisons, les ligueux fourrés partout, disions tant de mal de vous, tant de bien de leux duc de Mayenne, que j'ons fini, commeben d'autres, par les craire. Quoique ça, depis queuque temps tout ça nous paraissions pas trop clair, j'commençions à soupçonner que toute s'te cotterie n'étions que des enjoleux qui nous endormions par leurs belles promesses, pour nous faire aller; et aujord'hui, j'voyons ben que j'ons quitté le souleil pour suivre la leune.

2e PAYSAN.

Pour moi, Sire, j'ons entendu itou ben des gens de s'te Ligue vous dénigrer, et qui disions comme ça que leux duc de Mayenne valions mieux que vous. mais j'nons pas donné dans le piége, et j'nons jamais voulu reconnaitre pour note maître un homme pas pus que ça, qui avions eu l'effronterie de se donner votre place, et qui pour la garder employons le vaire et le sec, et j'sommes toujours restés attachés à vous comme tout Français devions l'être à s'tilà qu'est tout de bon son roi.

HENRI.

Allons, je suis content de vous, je désire que vous le soyez autant de moi; retournez paisiblement dans votre maison.

1er PAYSAN.

Que les ligueux, à s'theure que je vous connaissons, venions nous chanter que vous n'êtes pas bon, j'les recevrons ben!

2e PAYSAN.

J'vons faire crier à tous nos enfants, *vive Henri! vivènt les Bourbons! housse Mayenne et toute sa clique.*

HENRI.

Surtout pas de querelles pour mon parti, car vous me feriez de la peine.

1er PAYSAN.

J'en serions ben fâchés.

2e PAYSAN.

J'vous obéirons, Sire (*Ils sortent tous deux*).

SCÈNE IX.

HENRI, SULLY, LE DUC DE RETZ, TROUPES.

SULLY.

Quelle naïveté dans ces pauvres paysans!

HENRI.

Ce sont de ces gens que j'aime. (*On entend le bruit des tambours*). Voilà M. de Retz. (*Les troupes arrivent ayant le duc de Retz à leur tête; elles se rangent sur un des côtés du théâtre, et le duc de Retz s'approche du roi*).

LE DUC DE RETZ.

Sire, toutes les compagnies destinées à la fausse attaque de l'autre côté, sont en marche, elles ne doivent pas tarder à être rendues à leur poste. Celles qui sont pour agir de ce côté-ci, se tiènent derrière les faubourgs, prêtes à s'avancer anssitôt le signal donné. Le voici. (*On entend successivement quatre coups de canon.*)

HENRI.

Marchons. (*Il se met à la tête de ses troupes, ayant à sa droite M. de Sully, à sa gauche M. de Retz, et s'avance vers la porte Saint-Denis, qui est dans le fond au milieu du théâtre.*

SCÈNE X.

LES MÊMES, LE COMTE DE BRISSAC.

LE COMTE DE BRISSAC. (*Il ouvre les portes de la ville, fait baisser le pont levis, et va au devant du roi.*

Sire, je vous remets une ville qui vous appartient et dont les cœurs des habitants vous ouvrent les portes.

HENRI.

Je suis satisfait, monsieur de Brissac, de votre zèle pour moi, et de votre conduite; je vous en remercie bien. (*Il l'embrasse*). Pour gage de mon affection, recevez cette écharpe. (*Il lui passe son écharpe. Le comte de Brissac introduit le roi et ses troupes dans la ville. Aussitôt on entend les cris répétés* VIVE LE ROI! *le drapeau blanc est substitué à celui de la ligue, sur le haut de la porte. Les tambours, les trompettes se font entendre; des décharges d'artillerie annoncent pareillement cette entrée*).

FIN DE L'ACTE SECOND.

ACTE TROISIÈME.

Le théâtre représente une grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

SCÈNE I.

BRISSON SEUL.

BRISSON. (*Il entre d'un air triste et abattu*).

PERSONNE ne s'avance encore de ce côté..... Ciel ! tandis que toute la ville retentit de joie et d'allégresse, ô ! respectable famille Saint-Quentin, qui m'êtes si chère, vous pour qui c'eût été le comble du bonheur de prendre part à ce beau triomphe d'Henri et à cette fête publique, peut-être dans ce moment vous êtes dans les plus affreuses transes; car qui sait si la cruelle Ligue abattue ne songe pas à tourner sa dernière vengeance contre tous ceux qu'elle tient détenus dans les prisons dont elle est encore maîtresse, avant qu'ils soient rendus à la liberté.....! Cette idée me fait frémir..... Jamais le temps ne me parut si long qu'aujourd'hui..... Mais j'entends du bruit.

SCÈNE II.

BRISSON, SULLY.

BRISSON (*allant au devant de Sully qui entre*).

Tout, à ce qu'il paraît, monsieur, s'est passé au gré du roi et de ses fidèles sujets.

SULLY.

Tout, jusqu'à présent, nous a réussi; le roi est dans la ville; il parcourt, accompagné de M. de Brissac, les différents quartiers. M. de Retz s'est porté de l'autre côté de la ville pour en faire ouvrir les portes, tandis que je me suis dirigé vers ce poste de l'Hôtel-de-Ville, que je croyais trouver sous la garde de M. de Saint-Quentin et de vous, mais que deux officiers m'ont remis avec empressement, en m'apprenant, sur les questions que je leur ai faites, le malheur de M. de Saint-Quentin, et en m'annonçant que vous attendiez dans cette salle l'arrivée du roi.

BRISSON.

Cet événement malheureux, arrivé à la famille Saint-Quentin pendant mon absence, et dont je n'ai été instruit qu'à mon retour, a forcé M. de Brissac à confier la garde de l'Hôtel-de-Ville aux deux officiers qui vous ont remis ce poste : ce traitement inattendu de cette famille, et que moi-même certainement j'eusse éprouvé si j'avais été présent, me procure un chagrin et une inquiétude que je ne puis vous exprimer, et me font désirer avec empressement l'arrivée du roi ici.

SULLY.

Cette pénible situation, monsieur, dans laquelle je vous vois, fait l'éloge de votre cœur; mais consolez-vous, le roi ne doit pas tarder à se rendre ici ; il prendra assurément part à vos peines, et s'empressera d'y mettre fin, en rendant aussitôt à la liberté une famille qui ne peut que lui être chère. Le voici..... (*On entend le bruit des tambours et des trompettes, et les cris de* VIVE LE ROI !)

SCÈNE III.

HENRI, SULLY, LE COMTE DE BRISSAC, BRISSON, GARDES.

HENRI.

Enfin, après bien des traverses et des malheurs, me voilà donc dans ma capitale, au milieu de mon peuple !..... Quel beau jour pour moi !..... Il est d'autant plus agréable à mon cœur qu'il ne me coûte pas de sang.... Mes amis, je ne puis retenir mes larmes.... Ce sont les premières depuis bien des années que la joie m'ait fait verser..... Que d'obligations j'ai à tous mes bons Parisiens, qui ont tout fait pour servir ma cause, et surtout à vous, monsieur de Brissac, et à vous, monsieur Brisson !

LE COMTE DE BRISSAC.

Sire, en servant mon roi j'ai sauvé ma patrie, et j'ai fait mon devoir.

BRISSON.

Il n'est aucun de vos véritables sujets, sire, qui n'eût ambitionné le choix honorable que M. de Brissac a daigné faire de moi pour servir vos intérêts ; aussi je lui en aurai une éternelle reconnaissance.

HENRI.

Je n'oublierai point, en général, tous ceux qui, dans les moments les plus périlleux, n'ont pas craint de me donner des preuves certaines de leur attachement. Mais, monsieur Brisson, vous qui, dans ce jour, devriez être, ainsi que moi, gai et content, vous avez un air triste et inquiet?

BRISSON.

Vous ne vous trompez pas, sire, mon âme est accablée de chagrin et d'inquiétude.

HENRI.

Qu'avez-vous?

BRISSON.

M. de Saint-Quentin et toute sa famille, pendant que j'étais passé dans votre camp, ont été, pour cause de leur attachement à votre personne, arrêtés dans leur domicile, chargés de fers comme des criminels, et conduits dans ces affreuses prisons réservées aux plus grands scélérats, par Mansfeld, le terrible exécuteur des ordres de l'exécrable Ligue, et je tremble, Sire. que la rage et le désespoir des ligueurs, qui se voyent bientôt anéantis par votre entrée dans cette ville, ne les poussent à porter leurs mains sanguinaires sur des têtes aussi chères pour moi, avant qu'ils soient réduits à l'impuissance de faire du mal.

HENRI.

Ventre-saingris! si pareil malheur arrivait, j'en tirerais vengeance... Monsieur de Brissac, sur-le-champ, portez-vous aux prisons; mettez en liberté tous ceux que la Ligue retient enfermés, et amenez-moi M. de Saint-Quentin et sa famille chargés de leurs honorables fers, je veux avoir la douce satisfaction de les détacher moi-même; ne perdez pas de temps; s'il est nécessaire d'employer la force, je vous autorise à la requérir dans tous les postes voisins et partout où vous la trouverez.

LE COMTE DE BRISSAC.

La surprise, la consternation, sire, sont trop grandes parmi les ligueurs pour que je trouve de la résistance; ils pensent plutôt, dans ce moment-ci, à se cacher ou à s'enfuir qu'à se venger.

HENRI.

Tant mieux, ce sera du sang d'épargné. Monsieur Brisson ne sera sans doute pas fâché d'accompagner M. de Brissac?

BRISSON.

Sire, vous avez été au devant de mes désirs; je me proposais de vous demander cette permission, et à M. de Brissac son agrément.

LE COMTE DE BRISSAC.

Le roi, monsieur Brisson, vous l'a donnée cette permission, et M. de Brissac se fait un vrai plaisir de vous avoir avec lui.

HENRI.

Revenez au plus tôt, je vous attends ici.

SCÈNE IV.

HENRI, SULLY.

HENRI.

Cette journée, mon cher Sully, vaut bien celle d'Ivry?

SULLY.

Ah! sans doute, Sire, puisqu'en vous ouvrant les portes de Paris, elle vous ouvre en même temps celles de toutes les autres villes de votre royaume, qui n'attendent que l'exemple de la capitale; et je ne puis vous exprimer tout le contentement que je ressens de vous voir ainsi rentrer dans vos droits, et conquérir avec vos états l'amour de votre peuple.

HENRI.

C'est cet amour que j'ambitionne le plus, et qui me flatte davantage; car un roi qui n'est pas aimé de son peuple, et qui ne l'aime pas lui-même, ne peut guère se regarder comme un prince heureux.

SULLY.

Une seule chose m'inquiète, Sire, c'est le triste état où le duc de Mayenne et la Ligue, pour réussir dans leurs ambitieux projets, et se maintenir dans l'usurpation de leur souveraineté, ont plongé la France, et dans lequel vous allez la trouver. Les subsistances de toutes espèces sont portées à un prix exorbitant, par la dévastation des campagnes où les rebelles ont porté la guerre et attiré des troupes; l'argent, par les énormes dépenses qu'entrainaient leurs hardis desseins, et qu'ils cherchaient à couvrir de l'insidieux prétexte de travaux publics, est rare; le peuple est surchargé d'une foule d'impôts inconnus sous les règnes de vos prédécesseurs; les familles qui, pour la défense de l'injuste cause du duc de Mayenne et de la Ligue, ont perdu leur chef, leur soutien, l'espoir de leur régénération, par des levées forcées, dont on n'avait jamais eu d'exemple, sont dans la désolation : les ateliers des manufactures, des fabriques, sont fermés; les travaux, dans tous les genres d'industrie, d'arts et métiers, sont suspendus par de perfides ordres secrets du duc de Mayenne, afin de forcer les malheureux ouvriers sans ouvrage à s'enrôler sous ses drapeaux, pour y trouver, au prix de leur vie, comptée pour peu de chose, une chétive subsistance.

HENRI.

Je connais comme toi, mon ami, tous les maux que mon peuple endure depuis tant d'années, que, privé de son légitime souverain, il est livré à l'anarchie, au despotisme, à la tyrannie; mais

j'espère sous peu les faire cesser. Tout ce qui doit contribuer au bien des Français étant essentiellement lié à mon bonheur, je n'aurai de repos, je te le jure, que lorsque l'ordre et la tranquillité seront rétablis partout; que la paix, cette paix si désirée par tous mes bons et honnêtes sujets, et que la Ligue avait intérêt d'éloigner, tout en paraissant astucieusement vouloir l'obtenir, aura éteint le feu de la guerre et rendu le calme aux familles; que les impôts seront diminués par de sages et utiles réformes; que l'agriculture, le commerce, l'industrie, les arts et métiers auront repris leur cours; que les ateliers des fabriques, des manufactures, seront en activité; que les travaux de tous genres ouverts, présenteront à l'artisan et à l'ouvrier laborieux des ressources assurées pour leurs besoins, et cette aisance qui leur permette de mettre, au moins tous les dimanches, la poule au pot.

SULLY.

En attendant ce nouvel ordre de choses, ce moment de prospérité, qui, malgré votre empressement à en faire jouir au plutôt votre peuple, exigent, comme le sentent bien tous les gens justes et raisonnables, un certain temps, les vils partisans du duc de Mayenne et de la Ligue, portés ou par la malveillance, ou par l'intérêt à entretenir dans l'état la guerre civile, les dissensions et les désordres, ne manqueront pas de s'agiter dans l'ombre et de faire tous leurs efforts pour vous rendre garant de toutes les calamités publiques qui sont leur ouvrage, vous rabaisser au-dessous du despote sous lequel ils rampaient servilement, et démentir tous les avantages que la paix et votre âme bienfaisante vont procurer à la France.

HENRI.

Ventre-saingris! je leur prouverai que Henri n'est pas un duc de Mayenne; qu'il sait aimer et soulager, et non tourmenter et tyranniser; qu'il sait tenir sa parole et faire jouir son peuple des bienfaits qu'il lui a promis..... Ne t'inquiète point, Sully, tout ira bien, je t'en réponds.

SCÈNE V.

HENRI, SULLY, LE DUC DE RETZ.

LE DUC DE RETZ.

Sire, toutes les portes du côté gauche de la ville ont été ouvertes à vos troupes presque aussitôt votre entrée: les cris de *vive le roi*, qui ont retenti jusque là, ont pénétré dans les cœurs et désarmé les habitants qui tenaient à la Ligue, et les ont réunis sous vos drapeaux. Un petit nombre s'est rallié autour de Mansfeld, et se disposait à aller se renfermer dans le fort de la Bastille pour vous y disputer cette place; mais j'ai été au devant de ce projet, en faisant

aussitôt cerner la place du palais où les rebelles se rassemblaient; je les ai dispersés et je me suis emparé de Mansfeld et de plusieurs chefs qui vont être amenés à l'instant devant vous.

HENRI.

Vous avez bien travaillé, monsieur de Retz, et je n'en attendais pas moins de votre zèle. Ai-je bien du monde à regréter?

LE DUC DE RETZ.

Pas un seul homme, Sire, ni de votre côté, ni de celui de vos ennemis.

HENRI.

Tant mieux! j'en suis bien content. Qu'est devenu le duc de Mayenne?

LE DUC DE RETZ.

On dit, Sire, qu'aussitôt qu'il a été instruit de votre dessein d'attaquer la ville, il s'en est écarté : on ignore, à ce qu'il paraît, en quel endroit il s'est retiré.

HENRI.

Nous le saurons bientôt.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, MANSFELD, OFFICIERS DE LA LIGUE CONDUITS PAR DES SOLDATS.

LE DUC DE RETZ.

Voici, Sire, vos prisonniers de guerre.

HENRI.

Si je n'écoutais, Messieurs, que la voix de la vengeance qui s'élève contre vous, qui avez versé sous mes yeux le sang de mes [illegible]is, fait assassiner mon prédécesseur, attenté à mes jours, incar-[illegible], tourmenté de mille manières et fait périr par les supplices [illegible]eservés aux criminels mes fidèles sujets, il me serait aisé de la satisfaire dans ce moment, où votre vie est entre mes mains.

MANSFELD.

Nous n'avons fait qu'obéir aux ordres du duc de Mayenne, notre chef.

HENRI.

Vous n'étiez pas seulement, vous surtout, Monsieur, l'exécuteur de ses ordres; vous faisiez partie de son conseil, et souvent même, je le sais, vous n'avez pas attendu les décisions du duc de Mayenne pour agir au gré de vos volontés arbitraires.... Je vous fais grâce à tous; vous pouvez aller rejoindre votre duc de Mayenne. (*Aux*

soldats :) Qu'on les conduise hors de la ville. (*A Mansfeld :*) Mais surtout n'y revenez pas. (*On les emmène.*)

LE DUC DE RETZ.

Le prévôt des marchands L'Huillier, et les capitaines Langlois, Neret, Vigni, Grosier, qui tous ont préparé et facilité votre entrée dans la ville, sont dans une des salles voisines, où ils attendent la permission de se présenter devant vous.

HENRI.

Si je l'eusse su plus tôt, ils n'auraient pas attendu, et j'aurais déjà eu le plaisir de connaître de fidèles et dévoués sujets auxquels j'ai tant d'obligation ; dites-leur que je les attends, et amenez-les-moi. (*Le duc de Retz sort.*)

SCÈNE VII.

HENRI, SULLY.

SULLY.

Vous avez été, Sire, bien clément envers vos plus grands ennemis.

HENRI.

La satisfaction que l'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment, mais celle que donne la clémence est éternelle. Je veux pareillement qu'on laisse libres comme mes autres sujets, tous les ligueurs ; qu'on ne les inquiète point pour le passé, je leur pardonne à tous.

SULLY.

Mais il pourra, Sire, s'en trouver parmi eux qui profiteront de ce bienfait pour vous nuire.

HENRI.

Oh ! quand j'aurai la preuve de cette ingratitude de la part de quelques-uns, alors, autant je suis aujourd'hui indulgent envers eux, autant je serai sévère.

SCÈNE VIII.

HENRI, SULLY, LE DUC DE RETZ, L'HUILLIER, LANGLOIS, NERET, GROSIER, VIGNI.

LE DUC DE RETZ.

Voici, Sire, ces messieurs que je vous présente.

L'HUILLIER.

Sire, nous venons vous témoigner les sentiments de fidélité et

d'amour dont nous sommes pénétrés pour vous, et que partagent avec nous les habitants de votre bonne ville de Paris.

HENRI.

J'en ai reçu des preuves non équivoques, puisque c'est à vous, Messieurs, et à eux, que je suis redevable du bonheur d'être entré aujourd'hui dans ma capitale, sans qu'il m'en ait coûté la perte d'un seul de mes sujets.

L'HUILLIER.

En suivant, Sire, l'impulsion de notre cœur, qui nous portait à vous ouvrir nos portes pour vous faire monter sur le trône où votre auguste race, l'honneur de la France, s'est depuis plus de cinq cents ans successivement assise, et où, d'après les antiques et solennelles lois de la nation, le droit de naissance vous appèle, nous n'avons fait que répondre aux vœux non-seulement des habitants de cette cité, mais encore de tous les autres du royaume, qui, indignés et fatigués de la domination d'un usurpateur tel que le duc de Mayenne, soupiraient secrètement après votre retour, et portaient dans leur cœur votre nom, que leur bouche n'osait publiquement proférer; et les habitants de la ville de Paris, dont nous sommes les interprètes, loin d'avoir à rougir de leur conduite, ainsi que le voudraient faire entendre aux esprits faibles et faciles à égarer, les méprisables partisans du duc de Mayenne et de la Ligue, qui ne cherchent qu'à répandre l'alarme, fomenter des séditions, semer le trouble, porter le désordre, se glorifieront toujours d'avoir, par leur soumission à leur légitime souverain, anéanti le despotisme, fait cesser le fléau de la guerre, épargné des flots de sang, arrêté le pillage et la dévastation, contribué au retour de la paix, et rendu à la France un monarque dont le nom, cher à tous les Français, sera le premier gage de l'amour qu'on portera à ses descendants.

HENRI.

Je suis sensible aux intentions que tous les habitants de mon royaume m'ont manifestées; je ferai en sorte qu'ils n'ayent pas à se repentir de mon règne.

L'HUILLIER.

Le règne d'un roi sage, juste, bon, humain, généreux, et qui a connu lui-même le malheur, est fait pour accomplir la félicité d'un peuple.

HENRI.

Vous avez fait, Messieurs, pour ma cause, tout ce que je pouvais espérer de sujets attachés à moi. Je n'oublierai point ce service; je saurai le reconnaître d'une manière particulière : pour prouver ma satisfaction aux habitants de ma bonne ville de Paris, je resterai avec eux sous leur garde, et je n'en aurai point d'autre.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, LE COMTE DE BRISSAC, BRISSON, M. DE SAINT-QUENTIN, MADAME DE SAINT-QUENTIN, LUCILE.

LE COMTE DE BRISSAC.

Sire, je vous ramène M. de Saint-Quentin et sa famille.

M. DE SAINT-QUENTIN (*mettant nn genou à terre, ainsi que madame de Saint-Quentin et Lucile*).

O mon roi! permettez qu'à vos pieds nous vous exprimions toute notre reconnaissance.

HENRI (*leur donnant la main*).

Relevez-vous, Mesdames; relevez-vous, Monsieur. Respectable famille, en vous rendant la liberté que votre fidélité et votre attachement pour moi vous avaient fait perdre, je ne fais que m'acquitter d'une dette sacrée envers vous. (*Détachant leurs fers.*) J'ai voulu avoir la douce satisfaction de briser moi-même vos fers. . . . . Ils le sont. (*Les jetant.*). . . . . Que ne puis-je, sur tous les points de mon royaume, détacher ainsi moi-même tous ceux de mes fidèles sujets!

M. DE SAINT-QUENTIN.

Ces fers tout affreux qu'ils étaient, seront à jamais pour nous des témoins irrécusables de nos sentiments envers notre roi, et nous ne pourrons que nous glorifier de les avoir portés.

HENRI.

Je n'avais pas besoin de cet excès de sévérité exercée sur vous, pour vous apprécier. . . . . Vous avez dû, Madame, et vous, Mademoiselle, beaucoup souffrir d'un pareil traitement.

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Nous en sommes bien dédommagées, Sire, par l'intérêt que vous avez daigné prendre à nous.

LUCILE.

En vous voyant, Sire, nous avons oublié tous ces maux.

HENRI.

Je ne les oublierai point, moi. (*A Brisson.*) Vous devez maintenant être content.

BRISSON.

Comment ne pas l'être, Sire, quand je vois mon roi rentrer dans ses droits, reconquérir ses états, rallier autour de lui son peuple égaré, et me rendre une famille si chère dont j'étais privé!

HENRI.

Je veux mettre le comble à votre joie..... (*S'adressant à Lucile.*) M. Brisson, Mademoiselle, ne vous est pas indifférent, je le sais, et votre cœur depuis long-temps lui avait promis votre main?

LUCILE.

Sire, cela est vrai.

HENRI (*s'adressant à M. et à madame de Saint-Quentin*).

Vous avez tous deux consenti à unir, aussitôt mon entrée dans la capitale, ces deux amants si dignes l'un de l'uutre?

M. DE SAINT-QUENTIN.

Oui, Sire.

HENRI.

Eh bien! c'est moi qui les marie aujourd'hui. (*Il va prendre la main de Lucile et de Brisson, et les unit.*) Soyez époux, soyez semblables aux auteurs de vos jours, et je n'aurai pas de meilleure famille dans mon royaume..... Mon présent de noces vous sera remis dans ce jour..... C'est moi aussi qui donne le festin ce soir, et je vous y invite tous, Messieurs.

BRISSON.

Sire, comment vous exprimer nos sentiments!

LUCILE.

Sire, comment reconnaître tant de bontés!

HENRI.

En continuant de m'aimer et de me servir comme l'ont fait vos familles. (*On entend le bruit des tambours, des trompettes et les cris de vive le roi!*)

L'HUILLIER.

Voilà, Sire, votre peuple qui demande à jouir du plaisir si naturel de voir son roi.

HENRI.

Faites-le entrer, ce sera aussi une joie pour moi de le recevoir. *L'Huillier sort.*)

M. DE SAINT-QUENTIN.

Sire, après un si beau jour, nous n'avons plus rien à désirer.

MADAME DE SAINT-QUENTIN.

Il ne nous reste, Sire, qu'à faire des vœux pour vous voir affermi par l'amour de vos sujets sur le trône de vos ancêtres.

SCÈNE X.

LES MÊMES, L'HUILLIER, HABITANTS.

(*Tous les habitants, précédés de l'Huillier, entrent; ils ont une musique à leur tête; tous portent ou des drapeaux blancs ou des branches de lauriers; au milieu d'eux sont de jeunes garçons et de jeunes filles qui portent des guirlandes et des corbeilles de fleurs.*)

L'HUILLIER.

Sire, je vous présente les habitants de votre bonne ville de Paris, qui viènent vous rendre leurs hommages et vous témoigner la joie qu'ils éprouvent de votre présence au milieu d'eux.

HENRI (*allant au-devant d'eux.*)

Approchez, mes enfants; ce n'est pas seulement votre roi, c'est votre père qui vous reçoit. (*Tous les acteurs se rangent d'un côté, et les habitants de l'autre; les jeunes garçons et les jeunes filles, au milieu du théâtre, se livrent à la danse et vont offrir des couronnes au roi; puis tous, levant les mains au ciel, font retentir l'air des cris de vive le roi! La toile tombe.*)

FIN.